



## Centre d'Information sur les Renseignements et le Terrorisme

17 décembre 2009

**Un comité du "ministère de la Justice" du Hamas appelé Al-Tawthiq (Documentation) affirme être derrière le mandat d'arrêt lancé en Grande-Bretagne contre l'ancienne ministre israélienne des Affaires étrangères Tzipi Livni. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne du Hamas ayant pour but de poursuivre des Israéliens en Europe au nom des victimes de l'Opération Plomb Durci.**

---

### **Al-Tawthiq et sa campagne anti-israélienne**

1. Fin Janvier 2009, aussitôt après l'Opération Plomb Durci, le Hamas a lancé une campagne de "propagande politico-juridique" visant à diffamer Israël et à poursuivre ses responsables tant politiques que militaires en les présentant comme des "criminels de guerre." À cette fin, le 21 janvier 2009, **Ismail Haniya** a nommé un "Comité Central de Documentation et de Poursuites en Justice des Criminels de Guerre Israéliens," ou **Al-Tawthiq** (Documentation). Ce comité a reçu un **mandat exclusif** pour s'occuper de cette affaire dans la bande de Gaza (Quotidien Felesteen du Hamas, 27 janvier 2009).

2. Le comité a été nommé par **Faraj al-Ghoul**, ministre de la Justice de l'administration *de facto* du Hamas.<sup>1</sup> Il est présidé par le **Juge Diaa al-Din al-Madhoun**, qui a défini sa mission comme consistant à "réunir des preuves sur les crimes de guerre d'Israël et poursuivre [les soi-disant "criminels de guerre" israéliens] devant des **cours internationales, nationales et locales.**" Selon Al-Madhoun, 160 Palestiniens ont été dispatchés à travers plusieurs équipes et envoyés dans les divers secteurs de la Bande de

---

<sup>1</sup> L'administration *de facto* du Hamas, qui a été fondée après la prise de contrôle de la bande de Gaza par le mouvement en Juin 2007, est considérée comme illégitime par l'Autorité Palestinienne et la communauté internationale.

Gaza (Felesteen, 27 janvier 2009). La **large portée** des activités du comité indique clairement l'ampleur des ressources que l'administration *de facto* du Hamas a investies dans ses efforts pour diffamer Israël après l'Opération Plomb Durci<sup>2</sup> et exploiter les conclusions du Rapport Goldstone.



Page du site Internet du ministère de la Justice de l'administration de facto du Hamas. Le titre indique "Au sujet d'Al-Tawthiq." Selon l'article, le comité a été fondé le 21 janvier 2009, suite à "l'agression oppressive de Gaza" [durant l'Opération Plomb Durci], par le ministre de la Justice de l'administration de facto du Hamas.

3. Au début de la décennie, le **Juge Diaa al-Din al-Madhoun**, qui est à la tête du comité, était le directeur d'un centre des droits de l'Homme dans la bande de Gaza appelé le « Centre Tajamu' pour le Droit Palestinien ». Par la suite, il a occupé le poste de secrétaire général chargé des affaires juridiques et des accords dans la première administration *de facto* du Hamas en 2006. Il était également membre d'un comité nommé par le Hamas à la veille du sommet d'Annapolis (Novembre 2007), chargé de diriger l'activité du mouvement à l'encontre de ce sommet. Après l'Opération Plomb Durci, il a été nommé président du Comité Al-Tawthiq et est, depuis, responsable de la lutte juridique contre des personnalités israéliennes dans le but de les poursuivre pour "crimes de guerre."

<sup>2</sup> Le Comité Al-Tawthiq a laissé ses empreintes sur toute la section du Rapport Goldstone qui traite des statistiques des Palestiniens tués pendant l'Opération Plomb Durci.



Le Juge Diaa Madhoun (Site Internet du Hamas Palestine-Info, 9 octobre 2009)

### **Le Comité Al-Tawthiq affirme être derrière le mandat britannique d'arrêt contre Tzipi Livni, l'ancienne ministre israélienne des Affaires étrangères**

5. Après l'émission du mandat d'arrêt britannique contre Tzipi Livni, Diaa al-Madhoun a été interviewé par des médias palestiniens, notamment ceux affiliés au Hamas. Il a affirmé qu'**Al-Tawthiq était derrière** le mandat lancé par des avocats britanniques locaux, soulignant que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la "**campagne de poursuites judiciaires**" lancée par Al-Tawthiq contre les "criminels de guerre israéliens."

6. Il a tenu les propos suivants :

i) Le **Comité Al-Tawthiq** est responsable de la coordination des plaintes déposées contre Israël auprès des cours britanniques, qui ont permis de lancer un mandat d'arrêt contre Tzipi Livni, ministre des Affaires étrangères pendant l'Opération Plomb Durci.

ii) Lorsqu'il a été annoncé que Livni planifiait de se rendre en Grande-Bretagne, le comité a fait lancer le mandat **avec l'aide d'un groupe d'avocats locaux**. Il a dit que le comité avait formulé une stratégie claire pour poursuivre les "criminels de guerre israéliens" et qu'il continuerait à agir ainsi jusqu'à ce qu'ils soient traînés en justice (Site Internet du Centre Al-Biyar, 15 décembre 2009).

## **Al-Tayib Ali, avocat**

**Al-Tayib Ali**, 34 ans, est avocat dans la compagnie londonienne Irvine, Thanvi, Natas, "spécialiste en droit pénal." Son nom a été mentionné dans le passé en référence à ses activités au sein d'un **groupe pro-palestinien d'avocats qui a œuvré pour lancer un mandat d'arrêt à l'encontre du ministre israélien de la Défense Ehud Barak** (quand ce dernier s'est rendu en Grande-Bretagne pour un événement de parti travailliste en Septembre 2009) pour "crimes de guerre" commis pendant l'Opération Plomb Durci. Al-Tayib Ali, un membre du groupe, a fait part de son dépit lorsque la demande a été refusée, ajoutant toutefois qu'une autre plainte pourrait être déposée contre Barak à la fin de son mandat de ministre de la Défense, lorsqu'il ne pourra plus prétendre à l'immunité diplomatique (Agence France Presse, 30 septembre 2009). Selon la Law Society Gazette britannique, le 16 juillet 2009, Al-Tayib Ali a représenté deux terroristes d'Al-Qaida qui affirmaient avoir été torturés pendant leur interrogatoire.

iii) Le Comité Al-Tawthiq a mis en place des équipes d'un total de cent membres dans la bande de Gaza afin de documenter les prétendus "crimes" effectués par Israël pendant l'Opération Plomb Durci. Al-Madhoun a indiqué que des déclarations et des preuves avaient été rassemblées, et que des échantillons avaient été prélevés sur des plaies de blessés et de cadavres afin de les envoyer à des laboratoires internationaux pour prouver qu'ils résultaient bien de "crimes de guerre." Il a ajouté que le comité avait des contacts dans tous les pays européens avec des avocats pour déposer des plaintes devant des cours internationales (Agence de presse Safa, 15 décembre 2009).

## **Le Hamas vilipende la Grande-Bretagne**

7. En parallèle, **Hussam Ahmad**, le chef du département des affaires des réfugiés du Hamas, a critiqué les tentatives de Londres pour bloquer les processus légaux contre Tzipi Livni. Il a affirmé que cela lui rappelait le rôle joué par la Grande-Bretagne dans la dispersion des Palestiniens au moyen de la Déclaration Balfour, et le soutien accordé au projet sioniste dans ses étapes diverses. Il a ajouté que la Grande-Bretagne, qui était aussi soumise à la loi internationale, devrait agir contre les crimes de guerre et poursuivre les criminels de guerre (Site Internet du Hamas Palestine-Info, 17 décembre 2009).



La Grande-Bretagne se soumet à la pression israélienne (au sujet de l'accusation de Tzipi Livni) (Site Internet du Hamas Palestine-Info, 17 décembre 2009)

## Conclusion

L'affaire du mandat d'arrêt lancé contre Tzipi Livni est perçue par le Hamas comme un accomplissement significatif dans le cadre de ses efforts lancés via le Comité Al-Tawthiq afin d'**exploiter les conclusions du Rapport Goldstone**. Le Hamas cherche à **utiliser les conclusions du Rapport afin d'exercer une pression légale et politique sur Israël et sa direction politique et militaire**, avec le soutien d'avocats locaux et de groupes légaux pro-palestiniens en Europe (particulièrement en Grande-Bretagne, où le système légal est commode pour le Hamas et où pendant des années le mouvement a eu une large base de partisans<sup>3</sup>).

---

<sup>3</sup> Selon nous, le Hamas a une large base de partisans en Grande-Bretagne incluant des membres des Frères Musulmans. Ci-après quelques exemples : le quotidien du Hamas **Felesteen al-Muslima** est publié à Londres ; l'organisme caritatif **Interpal** en Grande-Bretagne soutient l'infrastructure civile du Hamas (la da'wah) dans les territoires administrés par l'Autorité Palestinienne ; des partisans du Hamas locaux participent à des **manifestations et à des activités anti-israéliennes dans toute la Grande-Bretagne** et des activités pro-Hamas se déroulent dans des **institutions éducatives** en Grande-Bretagne.